



COMMUNE DE CHAMPAGNE PGA "En Pra nord"

Préconisations de plantation des zones de verdure



02.12.2015

La commune de Champagne, soucieuse de garantir la qualité paysagère du PGA «En Pra Nord», a mandaté le bureau profil paysage pour établir le présent document. Ce dernier propose des solutions concrètes de plantation des zones de verdure prévues au PGA.

Les préconisations de plantation s'adressent aux entreprises qui s'établissent sur le site «En Pra Nord». Selon le PGA (voir extrait ci-dessous), elles doivent réaliser des zones de verdure. Les pages qui suivent les aideront dans l'exécution de ces plantations.

Extraits du plan et du règlement du PGA «En Pra Nord».

Article 84 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS

1. Un plan des aménagements extérieurs accompagnera la demande de permis de construire.
2. Aucun dépôt à ciel ouvert n'est autorisé.
3. Afin d'atténuer l'impact visuel des constructions, des rideaux arborisés d'une largeur minimale de 4.00 m seront plantés en limite avec la zone agricole et le long des voiries principales et de l'autoroute. La situation de ces plantations est figurée sur le PGA.
4. Les rideaux arborisés seront composés d'une arborisation majeure ainsi que de surfaces traitées de façon extensive.
5. Les plantations seront choisies parmi les essences indigènes.



Concept de plantation

Le site «En Pra Nord» est bordé au nord par la zone agricole, à l'est par le vignoble, au sud par le talus planté de l'autoroute et à l'est par la frange villageoise. Le site est marqué par la diversité des tissus aux seins desquels il s'insère.

Le concept de plantation des zones de verdure s'inspire de cette diversité. Ainsi nous distinguons 3 types de végétation qui prolongent le caractère des lieux environnants. Nous les avons nommés :

-  Bordure culturelle
-  Cœur de quartier
-  Bordure autoroutière

Plan du concept de plantation des zones de verdure



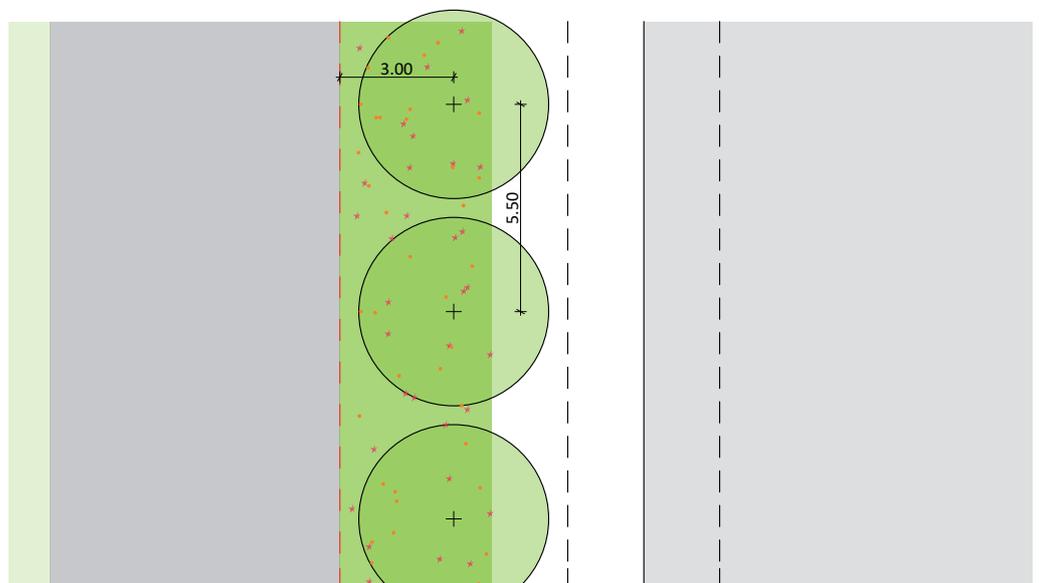
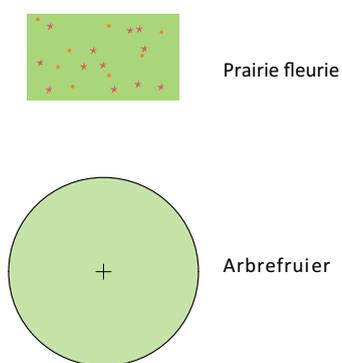
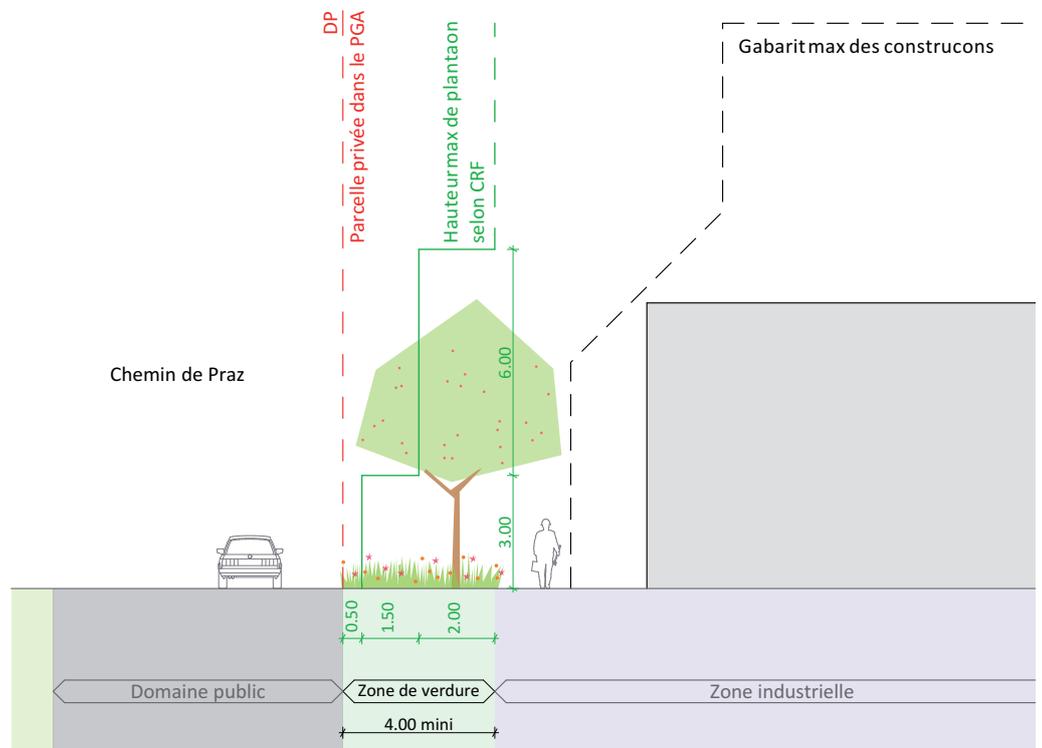
Distance de plantation

Les principales distances de plantation qui s'appliquent ici sont définies par le code rural et foncier et la loi sur les routes. Des extraits de ces différents documents sont présentés en annexes.

Bordure culturelle

Au nord, la zone d'activité est en contact direct avec une surface agricole et viticole caractéristique de la région de Champagne. La bordure végétale prendra la forme d'une surface de transition entre ces deux utilisations du sol. Elle sera plantée d'une ligne d'arbres fruitiers et d'une prairie fleurie.

Il est possible d'étendre la bande de plantation au-delà des 4 m minimum de la zone de verdure définie dans le PGA. Ainsi, il serait possible de planter des arbres fruitiers à plus grand développement dépassant les 9 m de hauteur tel que le prescrit la code rural et foncier.





Arbres fruitiers (haute tige)

Pommier sauvage (*Malus sylvestris*)

Petit arbre à cime irrégulière. Taille 8-10 m. Intérêts : floraison rosé au mois de mai, petits fruits amers (3-4 cm) et couleur automnale.

Mirabelle (*Prunus domestica* subsp. *syriaca*)

Petit arbre port érigé. Taille 7-10 m. Intérêts : fruits et floraison et écorce.

Poirier et pommier de variété ancienne locale

Le choix d'une variété ancienne locale est la garantie d'un arbre rustique et adapté aux conditions de sol. Ce choix permet également la sauvegarde du patrimoine fruitier local. La fondation Retropomme propose une liste de variétés anciennes patrimoniales (voir liste en annexe).



Prairie fleurie

Mélange de graminées indigènes et de fleurs sauvages suisses. Hauteur : 0.80 à 1.00 m. Type *Prairie fleurie Original CH de UFA*. Semis de mi-avril à mi-juin.

Les prairies fleuries présentent une grande richesse floristique ainsi que faunistique et contribuent de façon importante à la biodiversité.

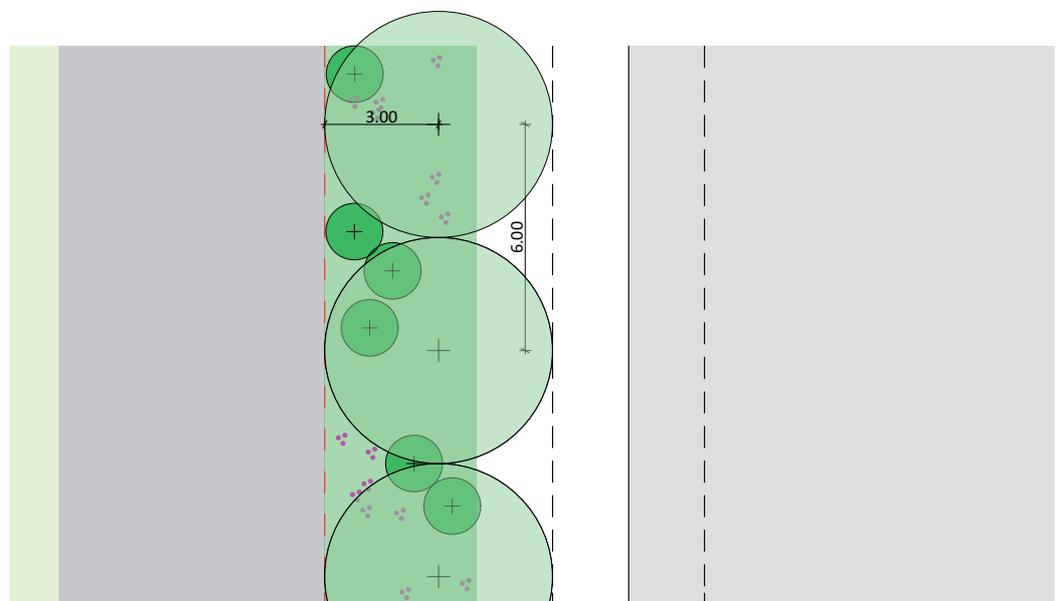
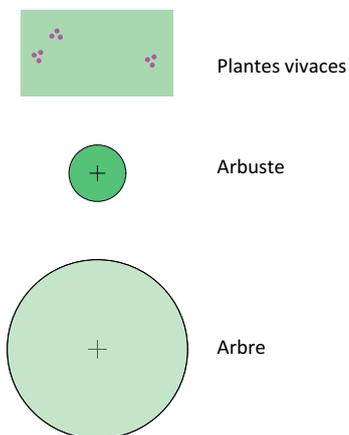
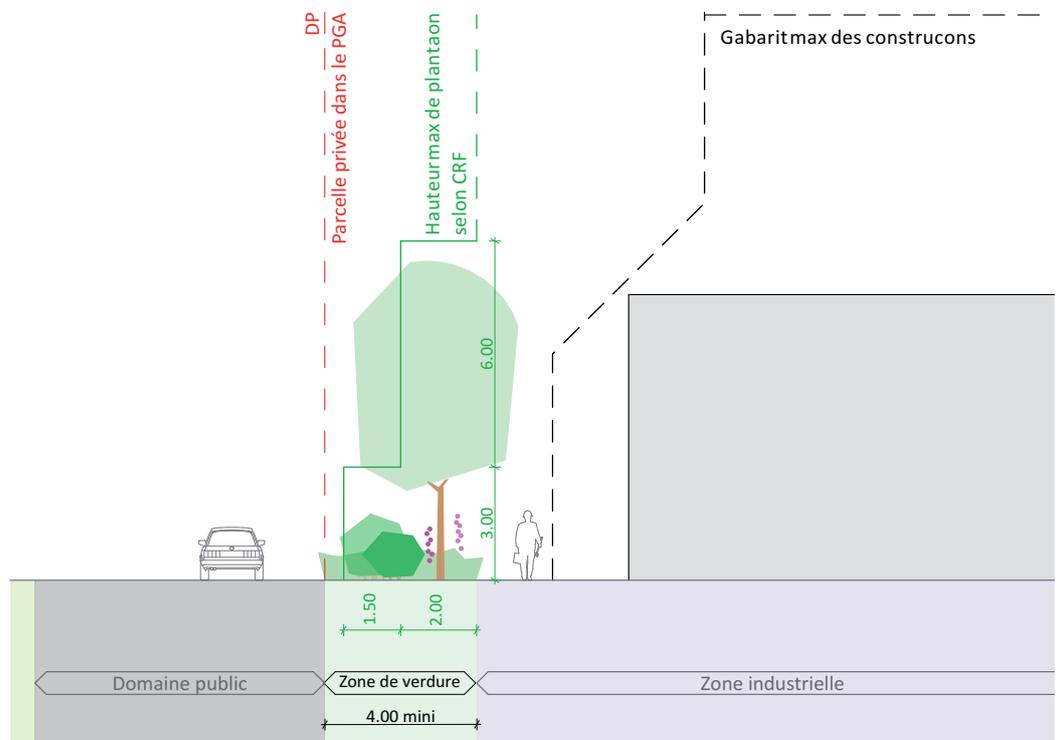
La création d'une prairie fleurie est exigeante surtout l'année du semis ; plusieurs coupes de nettoyage sont nécessaires pour lutter contre la mauvaise herbe. Par la suite, 2 coupes par an suffisent. Il sera également important de ramasser le fourrage après 3 jours de séchage sur place.



Coeur de quartier

La zone de verdure doit ici permettre de séparer sans pour autant renfermer chaque parcelle sur elle-même. La plantation de la zone a été pensée comme un espace jardiné. Elle est structurée par un alignement de petits arbres qui prennent places sur un parterre de vivaces ponctué de quelques arbustes.

Il est possible d'étendre la bande de plantation au-delà des 4 m minimum de la zone de verdure définie dans le PGA. Ainsi, il serait possible de planter des arbres à plus grand développement dépassant les 9 m de hauteur tel que le prescrit la code rural et foncier.



Arbres (arbre-tige)

Cerisier à grappes (*Prunus padus*)

Petit arbre port pyramidal. Taille : 7-10 m. Intérêts : floraison blanche en grappe en avril-mai et parfum.

Merisier (*Prunus avium*)

Arbre à port dressé. Taille : 12 m. Intérêt : floraison blanche au mois de mai.

Érable champêtre (*Acer campestre*)

Petit arbre port pyramidal. Taille : 7-15 m. Intérêts : résistant aux conditions difficiles, couleur automnale jaune et refuge pour les oiseaux.

Arbustes

Eglantier des chiens (*Rosa canina*)

Arbrisseaux épineux. Taille : 3 m. Intérêts : floraison blanc rosé et fruits décoratifs.

Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)

Arbuste à port dressé. Taille : 3 m. Intérêt : fruits orange et rouge décoratif.

Buis (*buxus sempervirens*)

Arbuste persistant à croissance lente et à port rond. Taille : 3 m. Intérêts : feuillage persistant vert foncé brillant et résistant aux conditions difficiles.

Vivaces

Géranium (*Geranium sanguineum*)

Vivace couvre-sol. Taille : 0.30 m. Intérêts : floraison rouge de mai à septembre et ne craint pas le sec.

Ancolie (*Aquilegia vulgaris*)

Vivace. Taille : 0.50 m. Intérêts : floraison bleu à blanc en mai-juin.

Achillée (*Achillea millefolium*)

Vivace médicinale. Taille : 0.60 m. Intérêts : floraison blanche de juin à septembre.

Campanule à larges feuilles(*Campanula latifolia*)

Vivace. Taille : 0.80 m. Intérêts : très grosses fleurs violettes en grappes en juillet-août.

Iris (*Iris siberica*)

Vivace rhizomateuse. Taille : 0.80 m. Intérêts : floraison bleu de mai à juin.

Rose trémière (*Alcea rosea*)

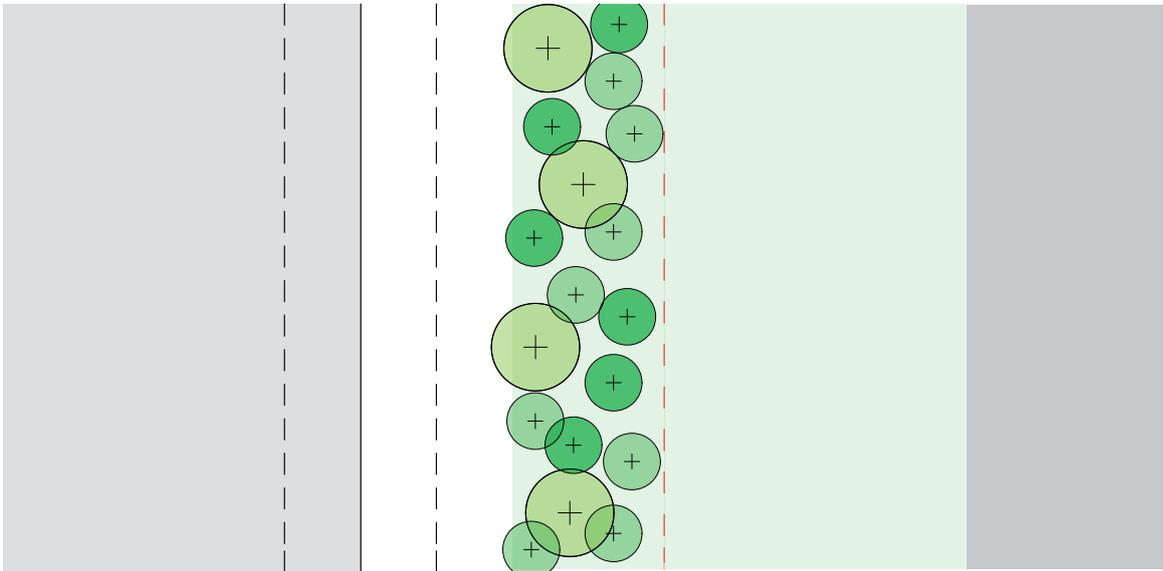
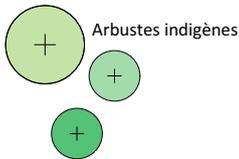
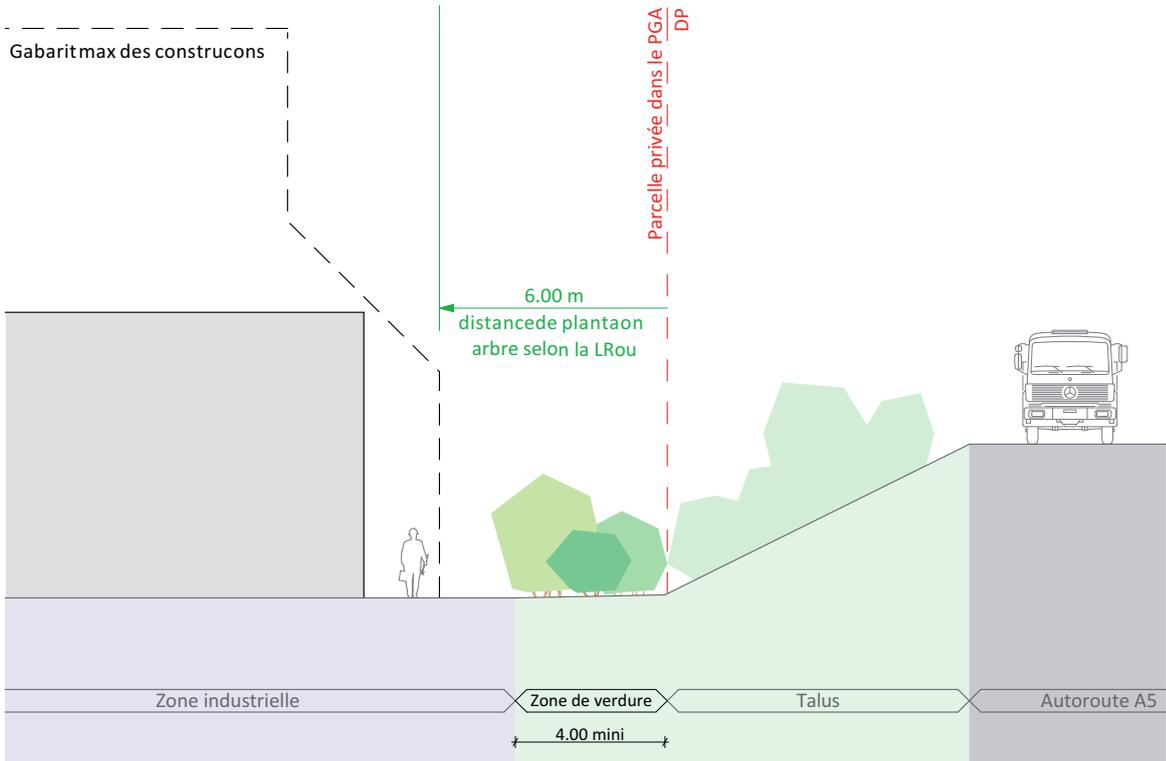
Vivace de grande taille. Taille : 1,8-2 m. Intérêts : floraison juillet-août et croissance rapide.



Bordure autoroutière

La limite sud du site est marquée par l'imposante présence de l'autoroute. Le talus soutenant cette dernière est planté d'arbustes indigènes. La zone de verdure longeant ce talus sera aménagée dans la continuité de celui-ci. La bordure autoroutière offrira ainsi une grande diversité d'essences.

La loi sur les routes est applicable le long de l'autoroute. Aucun arbre ne peut être planté à moins de 6.00 m de la limite du domaine public.



Arbustes

Amélanchier (*Amenalchier ovalis*)

Arbrisseau. Taille : 3 m. Intérêts : rustique et résistant au sec, couleur automnale remarquable et floraison blanche.

Aubépine (*Crataegus laevigata*)

Arbuste épineux. Taille : 6 m. Intérêts : Abondantes corymbes de fleurs blanches, couleur automnale et refuge pour les oiseaux.

Buis (*buxus sempervirens*)

Arbuste persistant à croissance lente et à port rond. Taille : 3 m. Intérêts : feuillage persistant vert foncé brillant et résistant aux conditions difficiles.

Cornouiller mâle (*Cornus mas*)

Arbuste à port évasé. Taille : 5 m. Intérêts : floraison jaune en février-mars avant la pousse des feuilles, couleur automnale et fruit rouge décoratif.

Fusain d'Europe (*Euonymus europaeus*)

Arbuste à port dressé. Taille : 3 m. Intérêt : fruits orange et rouge décoratif.

Viorne obier (*Viburnum opulus*)

Arbuste. Taille : 4 m. Intérêt : fleurs blanches en larges ombelles d'une agréable senteur de mai à juillet.

Houx (*Ilex aquifolium*)

Arbuste persistant à croissance lente. Taille: 4-10 m. Intérêts: feuillage brillant et baie rouge.



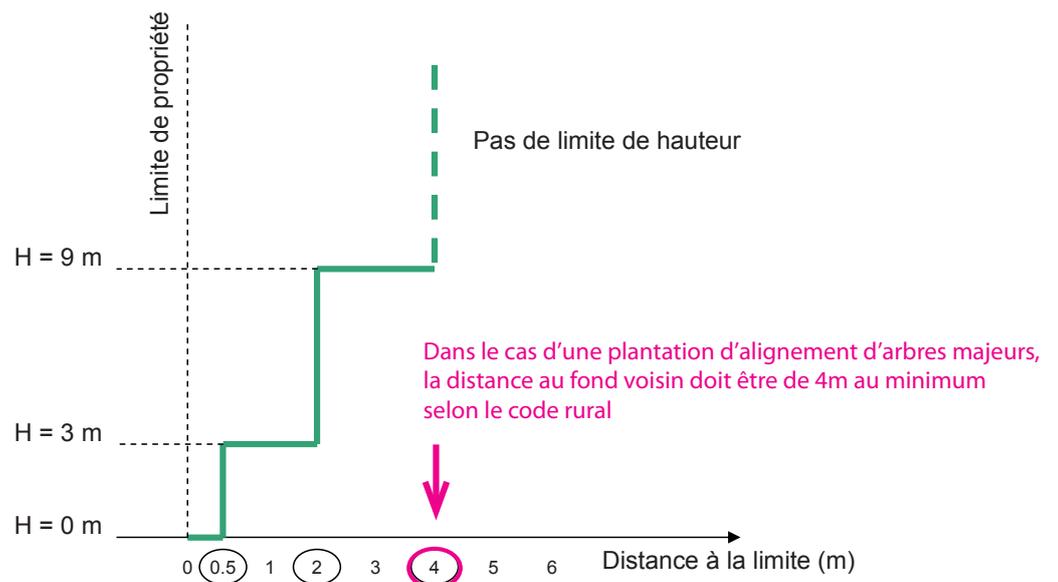
Extraits du code rural et foncier

Art. 52 Distances

a) Minimale

Il ne peut être fait, sans le consentement du voisin, aucune plantation d'arbres, d'arbustes ou d'arbrisseaux à une distance moindre de cinquante centimètres de la limite, ou d'un mètre si le fonds voisin est une vigne ou est situé en zone agricole ou intermédiaire.

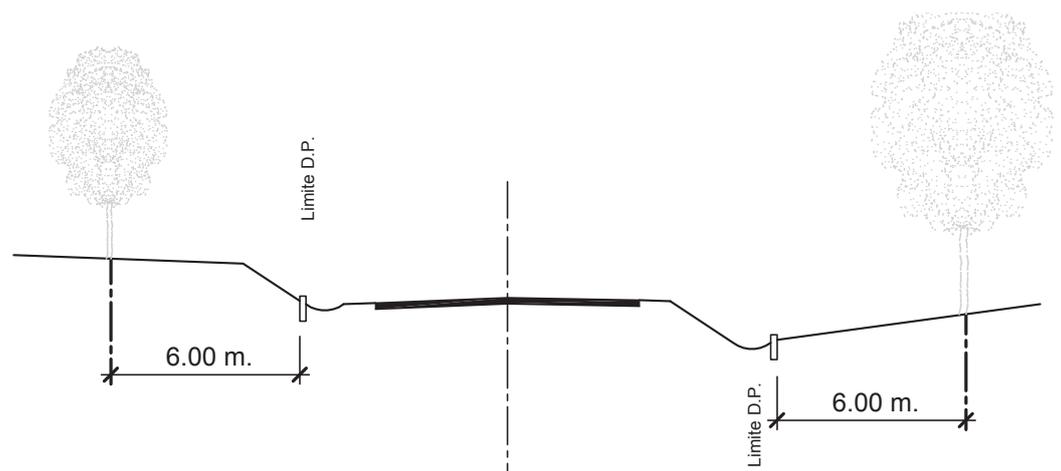
***Si la plantation est hors de la zone agricole ou intermédiaire (en zone à bâtir par ex.)**



Extraits du règlement d'application de la loi sur les routes

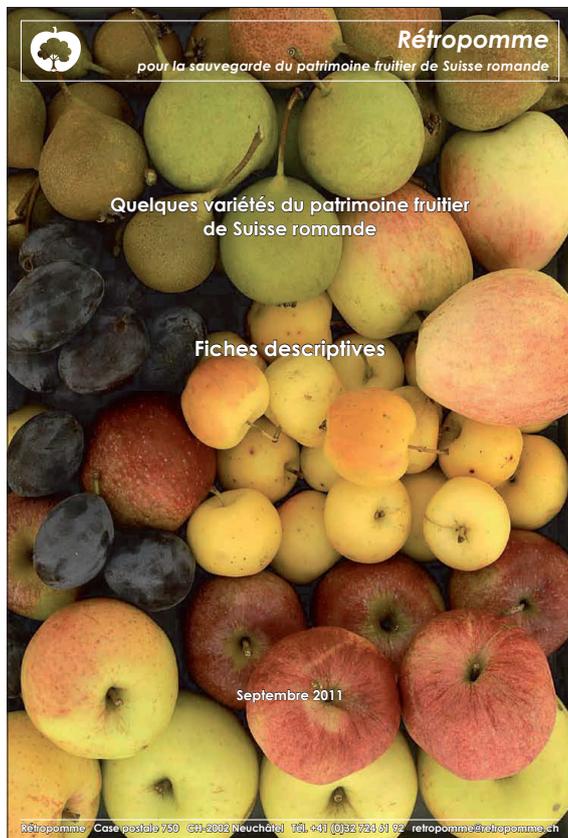
Article 10: Aucun arbre ne peut être planté sur les fonds riverains de toutes les routes cantonales et des routes communales de première classe à moins de 6 mètres de la limite du domaine public.

Le code rural et foncier est applicable aux autres routes communales.



La fondation Retropomme est active dans la sauvegarde des variétés d'arbres fruitiers de Suisse romande. Elle conseille, recense, distribue et édite des listes de fruitiers anciens à replanter.

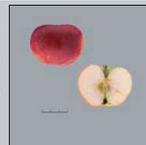
Plus de détails sur www.retropomme.ch.



Quelques variétés du patrimoine fruitier de Suisse romande

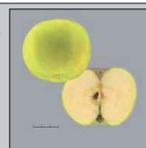
Pomme d'Api, Bramois

Variété retrouvée à Bramois (VS). Si l'appellation "Pomme d'Api" nous vient de l'Antiquité romaine, elle n'est mentionnée en Suisse que depuis 1720. Pomme petite, sphérique aplatie. Le fruit est marqué de côtes autour de l'œil. Entouré de roussures, le pédoncule s'enfonce profondément dans la chair. La peau est épaisse et lisse, jaune pâle sur une moitié du fruit, rouge intense parsemé de quelques lentilles beiges sur l'autre. Chair blanche, croquante, moyennement juteuse, assez fine et sucrée. Arôme acidulé bien marqué. Bonne à manger dès la main, les pommes d'Api garnissent les cornets de la Saint-Nicolas et le sapin de Noël. Elle a l'avantage de se conserver jusqu'en août de l'année suivante.



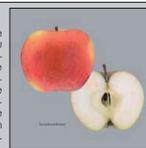
Pomme à Beignet, Montalchez, Les Prises

Variété retrouvée à Montalchez (NE). Plusieurs variétés sont décrites sous le nom de pommes "à beignet". On en mentionne à Montreux en 1690 et au pied du Jura vaudois en 1884. Le terme s'applique à des fruits gros, larges et plats, parfaits pour confectionner des beignets. Verte, ponctuée de lentilles claires, la pomme à beignet de Montalchez se teinte de rouge-brun à l'insolation. Elle est légèrement côtelée. La peau lisse et cireuse présente des roussures autour d'un pédoncule court et robuste. Le fruit dégage une odeur florale et herbacée. Verdâtre, la chair s'avère fondante et un peu farineuse. Arôme acidulé et citronné, moyennement sucré. Le fruit apprécié se conserve jusqu'en janvier.



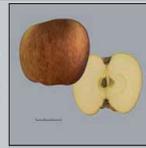
Pomme Belle de Vauxmarcus, Chez-le-Bart

Variété retrouvée à Chez-le-Bart (NE), cette variété est probablement une variété classique rebaptisée. Fruit grand, sphérique légèrement aplati. Peu assez dur, lisse, jaune vert, lavé et strié de rouge orangé sur sa face exposée au soleil, peu ponctuée de lentilles moyennes et rondes. Roussure fine, irrégulièrement disposée vers le pédoncule. Chair assez croquante, assez tendre et juteuse de texture assez fine, légèrement granuleuse. Arôme assez intense, fruité (petits fruits, raisin, j), vanillé. Persistance du goût moyennement longue, saveur assez sucrée, peu acide sans astringence. Récolte moyennement précoce (fin septembre), conservation jusqu'en mars-avril en cave naturelle. Egalement adaptée pour la cuisson et l'élaboration de jus.



Pomme de Bleue, Cornol

Variété retrouvée à Cornol (JU) désignée aussi sous le nom de "Bleue de Cornol". Fruit petit à moyen, de forme rectangulaire. Son pédoncule est court et épais, inséré dans une cavité étroite et tachée de roussures. La peau d'abord jaune-vert se teinte de rouge-brun flammé. Elle est fine mais assez dure et fibreuse. La chair est à la fois croquante et tendre, moyennement juteuse, fine et fondante. Elle dégage un arôme floral très intense. Sa saveur est plus acide que sucrée. La pomme de Bleue est un fruit à transformer, par exemple en cidre. On la récolte à partir du 15 octobre et elle se conserve jusqu'à fin janvier.



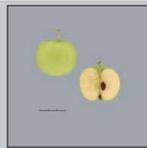
Case postale 750 CH - 2002 Neuchâtel Tél. +41(0)32 724 61 92 retropomme@retropomme.ch

Projet Etude - Fiches variétales - CV variétés

Quelques variétés du patrimoine fruitier de Suisse romande

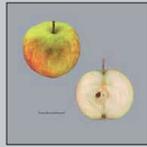
Pomme Beutchin

Variété sauvage retrouvée entre autres dans les localités jurassiennes de Crémènes, Saint-Brais, ou Sonceboz. On plantait parfois des pommiers autour des maisons. L'aspect des fruits peut varier d'un arbre à l'autre. Ce sont toutefois de très petites pommes plutôt sphériques. Leur peau est jaune-vert et peut se teinter de rose au soleil. Elle est cireuse, lisse, dure et très astringente. Le fruit coupé dégage une odeur de coing. La chair croquante et fibreuse est peu sucrée, très acide et astringente. Cette pomme donne d'excellentes gelées. A Crémènes, on en faisait du vinaigre, à Neuchâtel du verjus. Les pommes Beutchin mûrissent dans le courant du mois de septembre.



Pomme Bovarde, Romanel-sur-Lausanne

Variété retrouvée à Romanel-sur-Lausanne (VD), cette variété est mentionnée pour la première fois en 1800 à Lausanne. Fruit moyennement grand, sphérique à tronconique, venant vers le bas. Peu lisse, épaisse. Couleur de fond : vert-jaune, couleur de recouvrement : rouge violacé, disposée en stries courtes. Lentilles plus ou moins triangulaires. Chair assez croquante, moyennement dure, peu juteuse. Texture fine, granuleuse, légèrement farineuse. Persistance du goût assez brève, saveur moyennement sucrée, peu acide, sans astringence. Récolte durant le mois d'octobre, conservation jusqu'en mars-avril en cave naturelle. Bon fruit de table pouvant également être cuit (tartes).



Pomme Citron d'Hiver, Villars-Burquin

Variété retrouvée à Villars-Burquin (VD), mentionnée déjà en 1771. Le nom "Citron d'Hiver" se rapporte à la couleur du fruit et à sa longue capacité de conservation. De taille moyenne, cette pomme est ventrue vers le pédoncule. Celui-ci est inséré dans une fosse marquée de roussures grossières. Fruit côtelé autour de l'œil. Peu cireux et luisant, de couleur verdâtre virant au jaune et parfois recouverte de rouge à l'insolation. Chair jaune, ferme, croquante et juteuse. La saveur est assez sucrée mais tout de même acidulée. Maturité tardive.



Pomme Court-Pendu, Fiez

A l'origine, variété connue de Baumes (VD), Saint-Blaise (NE) et du Bas-Vully. On la rencontre encore dans certaines régions comme le Val-de-Ruz (NE), Fiez (VD), ou la Béroche (JU). Son nom fait allusion à la brièveté du pédoncule. Elle est connue depuis longtemps pour sa longue conservation: un document relate l'achat d'un panier de "Carpendus" en juin 1600 au château d'Auvernier. Le fruit est petit, sphérique aplati. Couleur de fond jaune vert recouverte d'un rouge intense strié sur la quasi totalité de la surface. La peau cireuse et brillante est densément mouchetée de lentilles beiges. Chair jaunâtre, juteuse, rafraichissante et sucrée. Reconnue comme l'une des meilleures pommes, la Court-Pendu était la pomme des enfants. On l'apprécie aussi bien crue que cuite.



Case postale 750 CH - 2002 Neuchâtel Tél. +41(0)32 724 61 92 retropomme@retropomme.ch

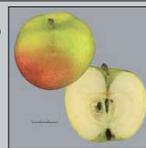
Projet Etude - Fiches variétales - CV variétés

2

Quelques variétés du patrimoine fruitier de Suisse romande

Pomme Cuisinière, Villars-Burquin

Variété retrouvée à Villars-Burquin (VD). Fruit gros à moyen, côtelé et un peu conique. Pédoncule court et fort. La peau jaune vert se colore d'orange sur une petite partie du fruit. Elle est fine, luisante et cireuse. Dépouvue de roussures, les joues du fruit sont parsemées de rares lentilles rondes et brunes. Cette pomme dégage une odeur fruitée et légèrement amère. La chair est de couleur blanc-verdâtre, plutôt croquante, assez juteuse et relativement sucrée. Elle dégage un arôme d'ananas, de citron et d'orange qui persiste en bouche. Bien que son nom la destine à la cuisson, la pomme cuisinière se révèle un très bon fruit de table. Récolte début octobre, conservation jusqu'au début de l'année suivante.



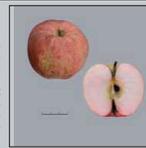
Pomme Duchesse, Montalchez

Variété retrouvée à Montalchez (NE), également connue de Fresens (NE) et d'Oron-le-Châtel (VD). Fruit de forme cylindrique aplatie, de taille petite à moyenne. Pédoncule charnu à la base. L'œil est inséré dans une dépression côtelée. Peu jaune luisant et dur, ponctuée de lentilles verdâtres. Le fruit se colore d'une tache orange estompée à l'insolation. Chair blanc-jaunâtre, tendre, fondante et juteuse. Elle dégage un léger parfum floral. La texture est assez fine. La pomme duchesse possède une saveur sucrée relevée d'une pointe d'acidité. Cueillette à la mi-septembre. Se consomme après deux mois de conservation en cave et se conserve jusqu'à la fin janvier.



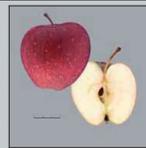
Pomme Fraise, Provence

Variété retrouvée à Provence (VD). Fruit moyennement grand à grand, sphérique à conique. Peu lisse, couleur de fond vert-blanchâtre et couleur de recouvrement rose répartie en plages continues. Fruit ne possédant que peu de lentilles ainsi qu'aucune trace de roussure, une ligne de suture caractéristique est présente sur plus de 40% des fruits. Chair assez croquante, moyennement dure, juteuse, à texture assez fine, de couleur blanche veinée de rose. Persistance du goût assez longue. Saveur assez sucrée, moyennement acide et sans astringence. Récolte mi-septembre, conservation jusqu'à fin décembre en cave naturelle. Cette variété est principalement consommée en fruit de table.



Pomme de Fer, Saint-Blaise

Variété retrouvée à Saint-Blaise (NE). La consistance très dure de la peau et de la chair ont valu à ce fruit le nom de "Pomme de Fer". Fruit petit à moyen, sphérique et lisse, porté par un pédoncule duveteux. L'œil est inséré dans une dépression bosselée. La peau jaune est recouverte sur sa quasi totalité d'une plage striée rouge, ponctuée de lentilles claires. Elle dégage une forte odeur fruitée. La chair blanc-jaunâtre est croquante, dure, à texture assez fine. Son arôme d'ananas et de moût persiste longtemps en bouche. C'est un fruit plutôt sucré, très peu amer. On l'apprécie aussi bien cuite que crue. On cueille la pomme de Fer début octobre et se conserve jusqu'à la mi-mai.



Case postale 750 CH - 2002 Neuchâtel Tél. +41(0)32 724 61 92 retropomme@retropomme.ch

Projet Etude - Fiches variétales - CV variétés

3